

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : MUSTELIGEN D LYOPHILISAT ET SOLVANT POUR SUSPENSION INJECTABLE POUR FURETS, Lyophilisat et solvant pour suspension injectable

Titulaire : VIRBAC

Composition : virus de la maladie de carré-vivant

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/9909011 3/2020

Date de décision : 05/05/2020